

Mars-Avril 2021

#173

Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

www.deuillabarre.fr



| Agenda | Marche pour les Femmes **| Cadre de vie |** Les travaux à venir **| Santé |**

Le point sur la vaccination **| Environnement |** Stop aux incivilités



Sommaire



6 Actualités

Le CCAS compte sur vous

7 Santé

La vaccination lancée au niveau de l'Agglomération

8 Cadre de vie

Zoom sur les travaux dans votre ville

12 Dossier

Découvrez le budget 2021

22 Éducation

Une opération de prêt de tablettes

26 Portrait

Juliette Gaudin

Connectez-vous !



Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr
Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet ; Photos/visuels : Anne-Laure Lassierra - Fabien Gallet - Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS - 01 39 33 01 01 - 11 000 ex. - Dépôt légal : Mars-Avril 2021 - ISSN 1283-5145



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Votre municipalité

Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous

le 1^{er} lundi de chaque mois :

01 34 28 66 21

Michel BAUX

1^{er} Adjoint au maire

**Délégué à l'administration générale,
à la santé et aux instances associatives
et participatives**

Sur rendez-vous :

• Administration générale : 01 34 28 66 07

• Santé : 01 30 10 39 80

• Instances associatives et participatives :
01 34 28 66 21

Dominique PETITPAS

2^e Adjointe au maire

**Déléguée à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement**

Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17

• Sports : 01 34 28 66 20

• Habitat et logement : 01 34 28 65 74

Alain CHABANEL

3^e Adjoint au maire

**Délégué à l'environnement,
à la transition écologique et aux travaux**

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Ghislaine DOUAY

4^e Adjointe au maire

**Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance**

Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92

• Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27

• Petite enfance : 01 30 10 13 00

Slimann TIR

5^e Adjoint au maire

**Délégué à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement économique
et à l'emploi**

Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :

01 34 28 65 61 • Commerce, développement

économique et emploi : 01 34 28 66 03

Béatrice BRINGER

6^e Adjointe au maire

Déléguée aux mobilités et aux voiries

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Bertrand DUFOYER

7^e Adjoint au maire

Délégué aux finances et aux affaires scolaires

Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50

• Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

Laurence GERMAIN

8^e Adjointe au maire

**Déléguée à l'action sociale, à la famille
et au handicap**

Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

ÉDITORIAL

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro de votre magazine un dossier consacré au budget 2021, qui devrait déjà permettre la réalisation d'un certain nombre de projets présentés lors des dernières élections municipales.

Un budget assaini témoigne aujourd'hui des efforts des Deuillois ainsi que du travail des élus et des services avec qui nous avons construit un budget de fonctionnement maîtrisé avec une plus grande part aux dépenses d'investissement.

Vous constaterez aussi combien la défense et la valorisation de notre cadre de vie reste bien l'une de nos priorités, comme la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique ! Afin de tenir notre engagement de préservation de l'environnement, nous faisons le maximum pour maîtriser l'urbanisation de notre territoire malgré les obligations de constructions imposées par l'État.

Grâce à ce travail complexe que nous menons au quotidien, nous parvenons à préserver cette qualité de vie rare qui fait partie intégrante de l'identité de notre ville. Dans cet esprit, nous avons présenté lors du Conseil municipal du 18 janvier 2021, un vœu portant sur une demande de modification de l'obligation de 25% de logements sociaux pour les communes, comme la nôtre, concernées par des servitudes environnementales rendant une partie de leur territoire inconstructible. C'est le cas à Deuil-La Barre, où 40% de notre territoire communal est concerné par le PEB (Plan d'Exposition au Bruit), qui vise à interdire ou limiter les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances.



Rappelons qu'aujourd'hui, la loi Duflot a fait passer de 20 à 25% l'objectif de logements locatifs sociaux dans les communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France. Notre commune, qui comptait 17,1% de logements sociaux en 2019, a l'obligation, dans l'état actuel des choses, d'atteindre cet objectif de 25%. Cet effort devra porter sur 60% du territoire, ce qui est profondément injuste, sachant également qu'il convient de préserver les

zones vertes, ce que nous souhaitons bien évidemment dans un même temps.

Nous demandons à l'État d'organiser un Grenelle de la loi SRU en parfaite concertation avec les collectivités territoriales.

Enfin, vous le savez, notre commune tient toute sa place dans le dispositif intercommunal de vaccination COVID, en assurant la coordination du dispositif.

Cette crise sanitaire a montré encore une fois la réactivité des élus locaux.

Le couple maire/préfet a depuis longtemps fait preuve de son efficacité, car il est en prise directe avec les réalités du terrain.

L'impératif sanitaire prime et je me tiens à vos côtés depuis le début de cette pandémie, dont nous espérons tous voir prochainement la fin, grâce aux vaccins que l'on nous dit efficaces.

Je suis en tout cas impatiente de pouvoir vous retrouver rapidement lors des moments de convivialité que nous ne manquerons pas de mettre en œuvre dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

À très bientôt ! ■

Restant à votre écoute.

Muriel SCOLAN
Maire de Deuil-La Barre
Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise

SORTIR

Deuil-La Barre



Lundi 8 mars

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

COLLECTE
DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES

À l'occasion de cette Journée internationale de lutte des femmes pour l'égalité des droits, le CCAS, la Maison de la Famille et des associations deuilloises s'associent à ce mouvement en proposant des ateliers d'échanges et d'écoute, mais aussi de sensibilisation autour de la **thématique de la précarité menstruelle**. Divers points de collecte de protections hygiéniques (paquet neuf uniquement) seront mis en place au PIPS, au CCAS et à la Maison des Associations durant toute cette semaine, afin de venir en aide aux personnes en situation de précarité. Un Café des mamans, à la Maison de la Famille, échangera sur les droits des femmes. **Plus d'infos : 01 34 28 66 34**



Samedi 13 mars

La Deuilloise - MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ

Après le succès de l'édition 2020, la Ville renouvelle la Marche pour l'Égalité, en soutien aux droits des femmes ! Deuillois, venez TOUS participer à cette grande marche à travers la commune. L'idée est de sensibiliser, tout un chacun, sur la place des femmes dans l'espace public et de lutter contre l'insécurité, le harcèlement et les violences... L'association Femmes en scène (qui lutte contre les violences faites aux femmes) s'associe au mouvement. La marche, ouverte aux femmes, hommes et enfants, respectera les distanciations sociales et les gestes barrières. Dress-code : venez, si vous le souhaitez, paré d'un accessoire violet !

Rendez-vous à 14h30,
devant la Gare de Deuil-Montmagny,
départ à 15h.

Le défilé se clôturera vers 17h
autour de la statue de Galatée.

Plus d'infos : 01 34 28 66 15

Organisation sous réserve des conditions sanitaires.

DÉPART
DE LA MARCHÉ
À 15H

Samedi 13 mars

BOURSE AUX GRAINES

Dans le cadre du Printemps de l'Environnement qui se tiendra du 13 au 27 mars, une nouvelle Bourse aux graines et aux plantes printanières sera organisée.

Rendez-vous le samedi 13 mars
de 10h à 17h, Place de l'Église.
(Autres animations p.17)

Jeudi 18 mars

RÉUNION PUBLIQUE

Futur centre social

« Imaginons ensemble notre futur lieu d'animation de la vie sociale de notre ville » : cette réunion ouverte à tous les habitants pour co-construire le futur centre social, sera organisée en visioconférence dès 18h30.

Inscription au préalable nécessaire en contactant la Maison de la Famille au 07 87 22 51 66 ou à Maison-Famille@deuillabarre.fr.



Lundi 22 mars

CONSEIL MUNICIPAL

20h30 - En Mairie - 01 34 28 65 14

Séance sans public, retransmise en direct sur le site de la Ville.

Vidéo
LIVE

Samedi 27 mars

BOOM CARNAVAL

Cette année, le Boom carnaval aura pour thème la « Nature sous toutes ses formes ».

Départ à 14h - Place de l'Église
Infos : 01 34 28 65 23 / 66 17



Mercredi 31 mars

COLLECTE DE SANG

Pour sauver des vies, participez à la prochaine collecte organisée par l'Établissement Français du Sang (EFS).

De 14h à 18h - Salle des fêtes
Prenez rendez-vous sur le site
www.dondesang.efs.sante.fr



Samedis 20 mars

DÉCHÈTERIE MOBILE

De 9h à 17h au parking
de la ZA du Moutier.

Vendredi 30 avril

MARCHÉ DES CRÉATEURS ET DE L'ARTISANAT

La Ville lance un nouveau rendez-vous mensuel autour des créateurs, de l'artisanat et des producteurs régionaux !

Itinérant, ce petit marché en extérieur sillonnera les différents quartiers de la ville, un vendredi par mois. Venez échanger et découvrir des artisans locaux, participer à un moment convivial entre habitants. La Ville cherche des artisans et créateurs, faites-vous connaître !

Prochain rendez-vous :

Vendredi 30 avril, à partir de 15h et soirée (en fonction du protocole sanitaire)

Place de l'Église, centre-ville
Infos : 01 34 28 66 15



DES CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES GRATUITES

Déprime, stress, mal-être, détresse... La crise du Covid peut avoir des répercussions sur votre vie quotidienne ou celle de vos proches, et laisser des séquelles. N'hésitez pas à en parler à un professionnel de santé. Vous ne savez pas vers qui vous tourner ? L'Association Accueil Psy (A.A.P.) propose des consultations psychologiques gratuites, aux adultes, étudiants, adolescents ou enfants, quelle que soit la pathologie ou la souffrance exprimée. Ces séances sont effectuées par des psychologues cliniciens et psychanalystes, du lundi au vendredi, de 10h à 18h.

Prenez rendez-vous au 01 34 28 19 75.
Plus d'infos à accueilpsy@orange.fr

LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

Naissances

OCTOBRE

25/10 Iska PARTOUCHE

NOVEMBRE

05/11 Meyssen DJEMAÏ

06/11 Miléna LASSERRE

19/11 Mattia ROY MOURAVA

DÉCEMBRE

13/12 Selenia ENOIX

13/12 Ilyan KEDDOU

25/12 Kounady NDIAYE

27/12 Maylon LOPES TAVARES

29/12 Daren LAUTURE-BARREN

JANVIER

06/01 Haydar MATHLOUTHI

09/01 Assia VAZEILLE

Mariages

DÉCEMBRE

05/12 Nadjat ATTOUMANE
et Brice MEDJO MEDJO

12/12 Thi LE et Anh DAU

19/12 Andréa LERIA et Jimmy BRUNO

19/12 Meriem BOUTIAB
et Karim TAKRABT

JANVIER

15/01 Priyanga GUNASEKARAN
et Anand BALAJI

Décès

NOVEMBRE

03/11 Samir BAKKOURI

13/11 Joëlle MORIN veuve FÉRON

14/11 Aldjia MELLAL veuve DJOUDREZ

16/11 Mireille LAURENCY veuve LABERGRIS

21/11 Maurice DERLOT

22/11 Martial GILLET

25/11 Marc VEILLET

25/11 Juliette FEUILLETTE

25/11 Christine YOWALIE

25/11 Brigitte LEDÉ

26/11 Odile PETARD

DÉCEMBRE

04/12 Andrée PONCHON épouse LEFEBVRE

05/12 Manuel DA COSTA FREITAS

14/12 Jacqueline RICOUX veuve DEVILLARD

16/12 Jean WINTREBERT

17/12 Christian MULLER

22/12 Lionel TOUGARD

24/12 Corinne D'AIMÉ

26/12 Antonio PORTO

29/12 François TROKSAR

30/12 Georges LICIDÉ

JANVIER

10/01 Emile ZORN

Hommage à Marc Veillet



C'est avec tristesse et regret que nous avons appris la disparition de Monsieur Marc VEILLET, décédé le 25 novembre 2020, à l'âge de 89 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 4 décembre dernier. Animateur du club «Deuil-La Barre Modélisme» depuis sa création à l'initiative de Serge Layme en 1986, Marc Veillet était initiateur de nombreux projets au sein de ce club dont il avait d'ailleurs dessiné le logo. « Il était très généreux pour communiquer son savoir », se souvient Serge Hecquet, actuel Président de l'association. En outre, il gérait la section bateau et était particulièrement fier de sa maquette du « Libellule ». Toutes nos pensées vont à sa famille et ses proches.





Séjour seniors DU LÉMAN AU MONT-BLANC

Du 5 au 12 juin, un séjour tout compris à destination des 60 ans et +, est proposé par le CCAS Seniors/Handicap, en Haute-Savoie.

Le village vacances « Les Rives du Léman », à Évian-les-Bains, est idéalement situé à proximité de la Suisse, où se côtoient la montagne et l'eau. Pendant vos vacances, vous pourrez profiter d'une nature luxuriante, idéale pour les balades, randonnées et visites culturelles. Une situation exceptionnelle au bord du lac Léman permettant un accès centralisé aux nombreuses stations environnantes. Situé à 800m du centre-ville, le club d'Évian en Haute-Savoie est idéal pour découvrir la Suisse et les massifs du Chablais ! Un éventail d'activités et de sorties sera à découvrir au travers d'un programme, proposé durant votre séjour.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Séjour du samedi 5 au samedi 12 juin 2021

Le coût du séjour 8j/7 nuits, sera calculé en fonction de vos ressources. La formule comprend : le transport aller/retour en autocar ; la pension complète ; l'hébergement en chambre double ; la fourniture du linge de toilette et les draps. Sans oublier les activités en journée, les soirées animées, les excursions et animations inscrites au programme.

EN OPTION : Chambre individuelle (11 €/nuit/personne), nombre limité à 8 chambres.

À NOTER !

En raison du contexte actuel de crise sanitaire, le CCAS Seniors/Handicap adapte ses modalités d'accueil.

Désormais, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 28 65 58 pour s'inscrire à ce séjour.

ATTENTION places limitées à 30 personnes !

Si toutefois, à l'approche de la date de ce séjour les mesures sanitaires venaient à se durcir, nous aurons le regret de l'annuler.

Info : CCAS Seniors/Handicap au 01 34 28 65 58 ■


ancv
SENIORS EN VACANCES



LE CCAS COMPTE SUR VOUS

La Ville relance sa cellule de veille auprès des seniors et des personnes fragilisées

Un accueil spécifique téléphonique à destination des personnes âgées, fragilisées et/ou isolées est mis en place par les agents du CCAS au 01 34 28 66 36. Différents fichiers d'appels et enregistrements sont ainsi constitués par l'équipe du CCAS, grâce aux réseaux locaux, aux associations partenaires, mais aussi à l'enregistrement volontaire des habitants. Cette veille téléphonique permet notamment de prendre quotidiennement des nouvelles et d'ajuster les différents besoins (portage de repas à domicile, déplacements en Octo'Bus pour les rendez-vous médicaux, récupérer les médicaments à la pharmacie...).

Recherche de bénévoles

Prendre des nouvelles de votre voisin, accompagner des personnes pour effectuer leurs courses alimentaires, participer aux distributions de denrées alimentaires ou tout simplement échanger avec des personnes isolées... Si vous-même souhaitez participer à cet élan de solidarité et apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS.

Partagez votre passion !

L'équipe du CCAS souhaite également faire appel à chaque Deuillois qui désirerait partager sa passion. Vous êtes spécialiste de la faune et de la flore locale, vous êtes passionné d'histoire ou souhaitez collecter des témoignages, vous avez des compétences en informatique que vous aimeriez transmettre, vous êtes chanteur ou comédien et souhaitez redonner le sourire aux plus anciens...

« En ces périodes troubles et difficiles pour tout le monde, plus que jamais nous souhaitons promouvoir le mécénat de compétences, l'échange de savoirs et de connaissances mais aussi des petits services entre voisins ou habitants, afin de créer du lien », précise Laurence Germain, maire adjointe déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap.

Plus d'infos : 01 34 28 66 36 ■



COVID-19

Objectif vaccination

Après avoir pris les mesures nécessaires pour que les Deuillois puissent se faire tester et ainsi éviter la diffusion du virus, la Ville s'est rapidement investie dans la stratégie vaccinale, aux côtés d'autres communes de l'Agglomération.

Michel Baux, médecin et 1^{er} maire adjoint délégué à la Santé, sous couvert de Madame le Maire, et Luc Strehaiano, président de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), ont affirmé leur volonté de voir ouvrir des centres de vaccination sur le territoire intercommunal afin de répondre au mieux et de façon coordonnée à l'objectif d'un vaccin pour tous d'ici septembre 2021. La préfecture du Val d'Oise et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont donné leur accord pour l'implantation de trois centres vers lesquels peuvent se tourner les Deuillois. Implantés à Enghien-les-Bains, Montmorency et Saint-Brice-sous-Forêt, ils ont pu ouvrir le 15 janvier, et accueillir les professionnels de santé. Trois jours plus tard, ce sont les plus de 75 ans qui ont pu y être vaccinés.

Fin février, plus de **4000** personnes avaient été vaccinées au sein de la CAPV

Pour l'instant le nombre de vaccins à disposition étant insuffisant, les prises de RDV en ligne sont limitées mais un suivi constant est proposé par les services de la Ville (**Pôle Information Prévention Santé (PIPS) / 01 30 10 39 80**), l'Assurance maladie et les services sociaux (**CCAS / 01 34 28 66 36**). Ces acteurs œuvrent pour identifier les personnes fragilisées et ce

afin qu'elles soient prises en charge et vaccinées le plus rapidement possible dans un des trois centres mais aussi d'identifier les personnes qui devront être vaccinées à leur domicile. Depuis fin février, les médecins de notre ville peuvent vacciner les patients de 50 à 64 ans en commençant par celles qui présentent une comorbidité. Contrairement à ce qui a pu être relayé par certains médias, le département du Val d'Oise n'a en aucun cas été lésé et a eu autant de vaccins par personne que tous les autres départements.

Le mot de Michel Baux, adjoint au maire délégué à la Santé

« Nous avons priorisé les personnes de plus de 75 ans et celles de moins de 75 ans à risques. Nous nous sommes organisés pour que cela puisse être fait de façon la plus juste possible. Les villes, notamment la nôtre, sont très impliquées pour coordonner tous les appels téléphoniques et prises de rendez-vous. Nous travaillons avec un réseau de professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens) afin d'identifier les personnes prioritaires que nous devons intégrer dans nos listes. Nous faisons tout pour que personne ne soit laissé sur le chemin. Nous irons également vacciner, sur place, les seniors de nos résidences pour personnes âgées (RPA). Tout va être fait pour pouvoir remplir cet objectif le plus rapidement possible. »

VACCINATION

mode d'emploi



OÙ ET QUAND ?

- **Enghien-les-Bains**
Salle des Thermes
87, avenue du général de Gaulle
- **Montmorency**
Salle municipale
3, Avenue Foch
- **Saint-Brice-sous-Forêt**
Maison des associations
5, bis rue de la Forêt

Consultez les horaires sur deuillabarre.fr

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

En priorité les plus de 75 ans et les professionnels de santé. Sur justificatif médical, les malades présentant une pathologie lourde peuvent bénéficier du vaccin quel que soit l'âge.

QUELLES DÉMARCHES AVANT DE SE FAIRE VACCINER ?

Il est conseillé de rencontrer votre médecin traitant, afin d'effectuer un entretien préalable et d'obtenir un justificatif, dans le cas contraire vous rencontrerez le médecin du centre avant la vaccination.

Pour prendre rendez-vous

WWW.KELDOC.COM

Recherchez : vaccination Plaine Vallée (choisissez votre centre) ou par téléphone au 01 30 10 39 80. À noter que pour les personnes les moins mobiles ne pouvant pas se déplacer, des moyens de transport locaux pourront être mis en place par les communes.

ET APRÈS LA VACCINATION ?

Après avoir reçu les deux injections nécessaires dans le cadre de la vaccination, il convient de poursuivre l'application des gestes barrières : lavage des mains, distanciation, port du masque... ■

CADRE DE VIE

Le point sur les travaux 2021

Afin d'offrir aux Deuillois un cadre de vie plus sécurisé, plus accessible et plus agréable, de nouveaux travaux vont voir le jour après ceux déjà menés en début d'année. Zoom sur les principaux.

CÔTÉ VOIRIE

LES TRAVAUX RÉALISÉS

■ Rue de La Barre

Pour répondre à l'insécurité grandissante liée à la vitesse excessive de certains véhicules dans la rue de La Barre, et à la demande de nombreux riverains, un arrêté municipal prescrivant une limitation de la vitesse à 30km/h sur cet axe a été signé. La signalisation routière adaptée - à savoir trois panneaux photovoltaïques lumineux - sera installée et deux coussins berlinois ont été posés au niveau de La Poste.



■ Ruelle du Pavillon

Lors du premier Budget participatif de la Région Île-de-France, la Ville a présenté un projet visant à la création d'un cheminement piéton vélo entre la ruelle du Pavillon et le parc de la Galathée. Un projet lauréat dont les travaux ont pu commencer début février.

LES TRAVAUX À VENIR

■ Rue Gallieni

Dans le cadre des travaux de résidentialisation des habitations et de la mise en œuvre des bornes d'apport volontaire enterrées (travaux à la charge du Syndicat Emeraude), il sera procédé à l'enfouissement des réseaux aériens entre la rue Louis Braille et la rue Charles Gounod. À la suite de ces travaux, une réfection des trottoirs sera opérée.

■ Rue du Moutier

Sur le tronçon entre les rues Georges Dessailly et Sœur Azélie, des travaux sont programmés pour le remplacement de la canalisation d'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection de la chaussée avec sa piste cyclable et des trottoirs.

■ Rue du Château

Dans un souci de sécurisation des usagers, il est prévu de mettre la rue du Château en sens unique depuis la place de La Barre vers la place du 18 juin, afin de permettre la réalisation de circulations douces, avec la création d'une piste cyclable et un élargissement des trottoirs pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ces travaux s'accompagneront d'un enfouissement des réseaux aériens et de réfection de la chaussée.

■ Rue Achille Viez

Dans cette rue que se partagent les villes de Deuil-La Barre et Montmagny, et que gère la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV), l'absence de trottoirs constitue un problème pour de nombreux administrés. Une rénovation devrait donc voir le jour en 2021 pour la sécurité de tous.



Pôle Sécurité : la rampe destinée au public en situation de handicap prend forme



Création d'un cheminement piéton vélo entre la ruelle du Pavillon et le parc de la Galathée.

CÔTÉ BÂTIMENT

■ Pôle Sécurité

Les travaux se poursuivent pour une ouverture prévue avant les vacances d'été : l'électricité et la chaufferie sont terminés tandis qu'ont été coulés les escaliers et la rampe destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

■ Dans les écoles

Parmi les nombreuses interventions qui auront lieu en 2021 : réfection de la toiture de l'école maternelle des Mortefontaines et travaux d'étanchéité d'une partie de celle du gymnase attenant. À l'école Poincaré, la phase de conception d'une extension de plusieurs classes, du centre de loisirs et la réfection de la cour est à l'étude.

■ Marché des Mortefontaines

Sont prévus des travaux d'embellissement qui concerneront les portes, les peintures et les sols. ■



Travaux au PN4

Du 19 mars au 3 avril 2021

La SNCF va effectuer différents travaux de modernisation du passage à niveau, à la Gare de Deuil-Montmagny.

Pour améliorer la régularité des trains et dans la perspective de la suppression du PN4, la SNCF réalise d'importants travaux de renouvellement des voies en gare de Deuil-Montmagny, sur une portion de 600 mètres !

- Ces travaux entraîneront la **fermeture totale du passage à niveau** (avenue de la gare - RD311) **du 19 mars au 3 avril 2021** (de jour comme de nuit).
- Un nouveau cheminement temporaire sera indiqué pour les piétons en gare.
- Des déviations routières seront mises en place.



CALENDRIER DES TRAVAUX

Certains travaux de renouvellement de voie auront lieu la nuit, du vendredi 19 mars au samedi 3 avril 2021.

Circulation des piétons

Durant la durée des travaux, tous les piétons devront emprunter le passage souterrain au niveau de la gare de Deuil-Montmagny. Pour les Personnes à mobilité réduite (PMR) un service d'accompagnement sera mis en place par la SNCF.

Déviations routières

Des déviations routières seront instaurées afin de contourner le passage à niveau.

>> Dans le sens Montmagny-Deuil : rue du Clos de Pontoise, rue du Lac Marchais, rue de Verdun, rue Bourgeois.

>> Dans le sens Deuil-Montmagny : rue Bourgeois, rue de la Lutte, rue Carnot, rue du Lac Marchais, rue Blancport.

Stationnement modifiés

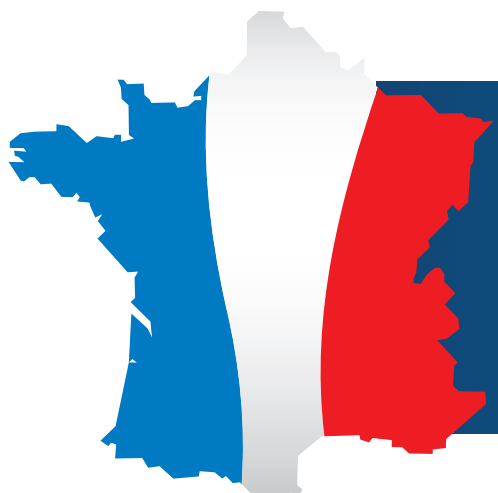
Pour faciliter la circulation des véhicules et notamment des bus, le stationnement sera interdit des deux côtés, rue Carnot (entre la rue Pierre Curie et la rue du Lac Marchais) ainsi que dans le haut de la rue Blancport (entre la rue G. Pompidou et la rue du Lac Marchais).

Des bus de substitution mis en place par la SNCF

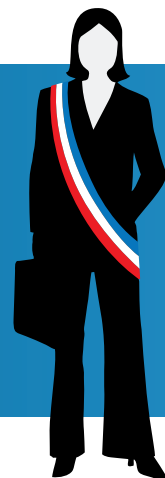
Par ailleurs, en raison de travaux, des bus de substitution seront mis en place sur la ligne H, en semaine (à partir de 22h) et durant les week-ends ; 20-21 mars ; 27-28 mars (toute la journée).

Plus d'infos et consultez le plan des déviations sur www.deuillabarre.fr ■





RENCONTRES D'ÉLUS



Nouveau mandat, nouveaux visages. Au gré des pages de vos magazines d'infos, partez à la rencontre des élus municipaux. Pour ce nouveau numéro, ce sont Vanessa Michard et Pierre-Alexis Masserann qui se prêtent au jeu.

Conseiller municipal



Pierre-Alexis MASSERANN

Résolument attaché à Deuil-La Barre, Pierre-Alexis Masserann s'est engagé en 2020 pour un second mandat de Conseiller municipal. L'occasion pour cet ostéopathe, père de deux enfants, de s'impliquer pour des projets et des causes qui lui sont chers.

Depuis quand résidez-vous à Deuil-La Barre ?

J'y suis arrivé à l'âge de 6 ans, j'y ai grandi, suivi ma scolarité et y ai rencontré mes meilleurs amis ! Mes plus beaux souvenirs sont nés ici, je suis viscéralement attaché à cette ville. Il fut donc naturel pour moi de m'y installer professionnellement, une fois mon diplôme d'ostéopathe obtenu.

Vous vous êtes lancé dans un second mandat auprès de l'équipe municipale. Qu'est-ce qui a motivé votre choix ?

Lors du précédent mandat, j'ai pu apprécier le sérieux et l'engagement de madame le Maire et des adjoints. Cependant, les difficultés financières ne nous ont pas permis de mener à bien certains projets, laissant ainsi un goût d'inachevé. Voilà pourquoi j'ai souhaité repartir avec cette belle équipe, à la fois dynamique et expérimentée.

Quels sont vos objectifs pour ce second mandat ?

Je souhaite que nous développions de nouvelles infrastructures sportives, certains clubs en ont vraiment besoin. Il nous faut également continuer à travailler main dans la main avec les différents acteurs de la ville afin de la rendre toujours plus inclusive.

Enfin, la crise de la Covid-19 nous a montré à tous l'importance des stratégies de santé et à quel point cette dernière est fragile. La Commune a fait un énorme travail, sous l'impulsion de Madame le Maire et de Michel Baux avec le centre de dépistage notamment.

CONSEIL MUNICIPAL



Aussi, j'espère qu'à l'avenir nous pourrons fédérer différents professionnels de santé autour d'une nouvelle structure médicale pluridisciplinaire.

Comment vous investissez-vous et quels sont vos atouts ?

J'ai été un temps bénévole dans un club sportif val d'oisien : j'ai pu appréhender les différentes difficultés d'un tissu associatif pourtant capital au dynamisme d'une ville. Madame le Maire m'a donc proposé d'intégrer la commission Jeunesse et Sports, ainsi que les commissions liées aux thématiques de santé et de handicap, de par ma profession. ■



Conseillère municipale



**Vanessa
MICHARD**

Vanessa Michard réside à Deuil-La Barre depuis plus de 15 ans et ne manque pas d'ambition pour cette ville, si chère à son cœur. Cette directrice juridique compte donc bien mettre son expérience au service des habitants, tout au long du mandat.

Quels liens entretenez-vous avec la commune ?

J'ai habité à Soisy-sous-Montmorency pendant toute mon enfance et mon adolescence, mais une de mes meilleures amies habitait Deuil-La Barre. Je me souviens que je trouvais le centre-ville et l'église très charmants. Nous avons énormément joué sur la place du V2. C'est donc une ville remplie de souvenirs d'enfance et c'est tout naturellement qu'avec mon époux nous avons souhaité nous y installer, lors de notre première acquisition, en 2004. Nous y avons vu nos enfants faire leurs premiers pas et grandir dans cette ville. Nous avons développé des amitiés avec certains habitants. J'y suis par conséquent particulièrement attachée.

Pourquoi avoir choisi d'intégrer le Conseil Municipal et qu'attendez-vous de ce mandat ?

J'aime ma ville et suis convaincue de son potentiel. Par ailleurs, en tant que Deuilloise, j'ai particulièrement apprécié le travail effectué et les valeurs véhiculées par Muriel Scolan et son équipe. Toutes ces raisons m'ont donné envie de les rejoindre et d'apporter ma pierre à l'édifice. Beaucoup de beaux projets ont été initiés et j'espère que les six années de mandat que nous avons devant nous vont nous permettre de les concrétiser pour dynamiser notre ville. Je me suis rendue compte, en intégrant le Conseil municipal, de toutes les contraintes légales ou administratives, et des nombreux obstacles à surmonter. Il faut être patient et faire preuve de résilience ainsi que de ténacité lorsque l'on œuvre au service d'une commune et de ses habitants. Il faut également être honnête et ne pas leur vendre du rêve.

Quels sont vos objectifs pour les prochains mois ?

Dynamiser le centre-ville est un des objectifs que je me suis fixés. C'est pour cette raison que j'ai intégré le groupe de travail « projet de Ville » ce projet de taille que préside Christophe Celestin. Je souhaite également donner au Marché des Mortefontaines la place qu'il mérite : nous avons d'ailleurs commencé un travail auprès de nos commerçants sur ce sujet. Le tout, bien évidemment, en tenant compte des différents besoins des Deuillois : chacun devra trouver sa place et avoir accès à ces différents projets. Chaque projet est, et sera pensé, avec l'objectif d'accorder une place à chaque Deuillois quelle que soit sa situation. J'y tiens beaucoup.

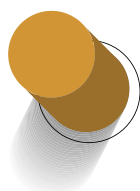
En quoi votre activité professionnelle constitue un atout au sein du CM ?

Je suis directrice juridique dans une entreprise de 4000 personnes, je connais de fait la réglementation dans un certain nombre de domaines. J'ai d'ailleurs été consultée récemment sur les problématiques liées aux données personnelles. Je négocie des contrats, collabore sur des réponses à appel d'offres et peut, par conséquent, mettre ces compétences au service de la municipalité. Au-delà de ces aspects techniques, mon métier m'a appris à être à l'écoute, tenace, rigoureuse et à convaincre. ■



BP 2021 TOTAL
39 258 657€

Les bases d'un avenir durable



Le Conseil municipal du 18 janvier a approuvé le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2021. Un budget qui devrait permettre la réalisation de projets présentés aux Deuillois lors des élections, sur lequel revient pour vous Bertrand Dufoyer, 7^e adjoint au maire délégué aux finances et aux affaires scolaires.

Depuis 2019, les finances sont saines. Grâce aux efforts des Deuillois et aux économies réalisées par la Commune, la tourmente est bel et bien derrière nous ?

Bertrand Dufoyer : Vous avez raison de souligner les efforts des Deuillois ainsi que le travail des élus et des services pour assainir les finances de la commune. Indéniablement, collectivement, nous avons réussi à maintenir des services de qualité pour les habitants et préserver notre qualité de vie. L'essentiel, mais le plus difficile aussi, est de dépenser le plus utilement possible. Sous cet angle, nous sommes bel et bien sortis de la tourmente mais nous restons très attentifs et vigilants, notamment sur les risques de transfert de charge de l'État vers la commune. Pour vous donner un exemple, nous avons mis en place une brigade de police municipale de nuit alors que ce serait plutôt à l'État de renforcer ses effectifs de nuits.

La Ville en a fini avec les emprunts toxiques...

BD : Oui définitivement. La dette de la Ville est saine, mais si elle a très nettement baissé depuis 2017, nous devons encore faire un petit effort pour nous situer dans la moyenne des communes de notre strate de population.

Quels sont les grands axes de ce budget 2021 ?

BD : Il est important, avant toute chose, de maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Pour cela, nous continuons notre travail sur l'optimisation du service rendu. Grâce à cette politique

mise en œuvre à partir de 2014 et accélérée à partir de 2016, nous pouvons maintenant réaliser nos investissements en bonne partie sur fonds propres.

En matière d'investissement, nous allons pour la première fois consacrer un budget conséquent à la transition énergétique, principalement par la reprise de l'isolation de nombreux bâtiments. Nous travaillons à financer le futur marché d'éclairage public qui devra être significativement moins consommateur en énergie. Nous allons aussi développer le second tronçon de la coulée verte et réaliser de nouvelles plantations. Les investissements permettront de réaliser des programmes de renouvellement de rues, créer de nouveaux équipements pour le service aux habitants, continuer notre programme de maintenance sur notre patrimoine...

Cela dit, l'année 2021 est une année particulière. L'État met en place un fonds de relance des investissements communaux. Nous avons, bien entendu, déposé des dossiers sur le volet de la rénovation énergétique mais aussi sur la rénovation de notre patrimoine. Notre devons être agiles afin de pouvoir réaliser les investissements les plus utiles et les mieux subventionnés.

La suppression de la taxe d'habitation en 2020 va-t-elle avoir un impact sur le budget du reste du mandat ? Quel est le plan d'action qui sera mené en ce sens ?

BD : Sur ce sujet, le diable se niche dans les détails. Le gouvernement a garanti que la compensation se ferait à l'euro près sur le bloc com-

munal. Or le bloc communal, c'est l'ensemble des communes et non pas chaque commune considérée individuellement. Au surplus, l'État garantit une compensation avec comme point de départ le montant des impôts 2017. Si l'on s'en tient aux textes, la compensation de la taxe d'habitation devrait représenter une perte de recettes, mais il est encore trop tôt pour annoncer un chiffre. Nous travaillons avec les services de l'État afin de bien mesurer l'impact futur. Si cet impact devait être important, alors je m'engage à revenir auprès des Deuillois pour leur expliquer les raisons, les actions que nous avons menées avec les services de l'État, ainsi que les mesures d'adaptations que nous devons prendre.

En quoi la transition énergétique pourra aider à la consolidation du budget ?

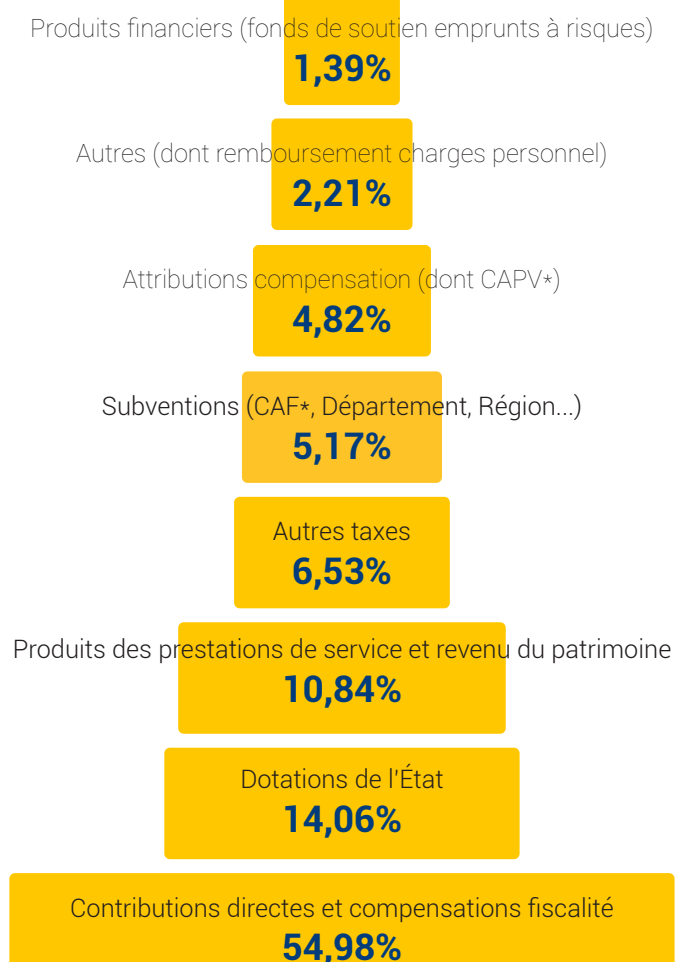
BD : La transition énergétique est un vaste sujet, la composante budgétaire en étant l'un des multiples aspects. Il s'agit notamment de réaliser des investissements qui vont dégager des baisses de consommation dans le futur. Les marges de manœuvres financières ainsi libérées permettront de participer au financement destinés au renouvellement des ampoules de l'éclairage public par exemple. À terme, l'opération devient rentable et permet de financer d'autres investissements destinés à faire des économies d'énergies, et la boucle est bouclée. Il convient toutefois de rester prudent en se portant sur des technologies reconnues et qui ont fait leur preuve de leur retour sur investissement.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

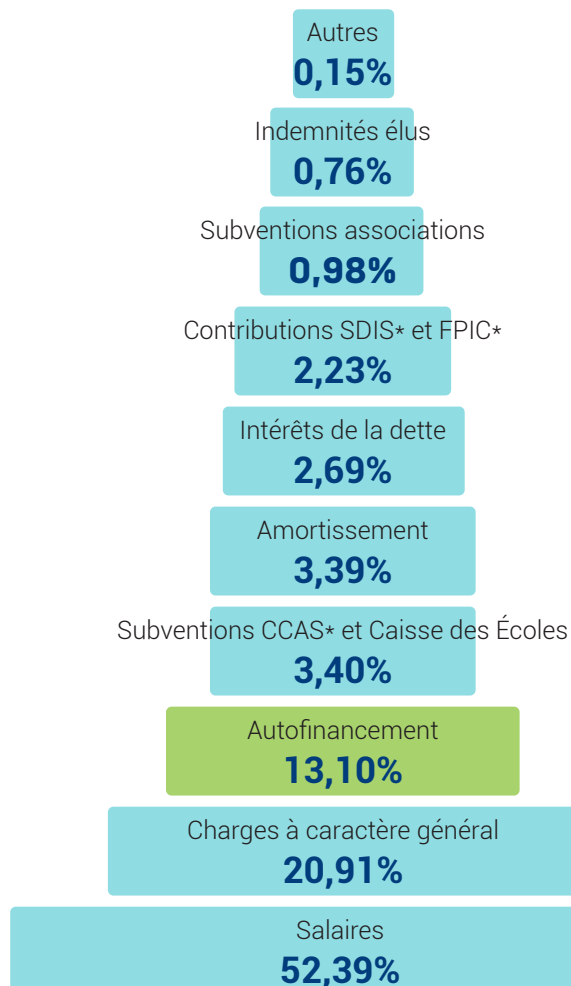


LES GRANDS ÉQUILIBRES
29 383 148 €

RECETTES



DÉPENSES



*CAF : Caisse d'Allocations Familiales

*CAPV : Communauté d'Agglomération Plaine Vallée

*CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales

*FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes

*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours



UNE PLUS GRANDE PART AUX DÉPENS

Après un investissement supérieur à 1,3 million d'euros en 2020, subventionné à hauteur de 65%, le Pôle Sécurité ouvrira ses portes au printemps. Cette année, le budget dédié à la sécurité permettra de répondre aux attentes de la population en matière de Sécurité et de Tranquillité publiques (brigade de nuit, vidéoprotection...).



Sécurité

117 800€
1,63%

Une enveloppe de 700 000€ sera consacrée aux travaux destinés à garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité des équipements publics et à offrir de meilleures conditions d'accessibilité et d'accueil aux différents publics. Sont notamment concernés par ce budget le réaménagement des locaux du service Environnement et Cadre de Vie, le programme de mise en accessibilité des ERP (Ad'Ap) pour 220 000 €, la reprise des concessions et chapelles dangereuses au cimetière et la mise en place d'alarmes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) dans les écoles.

Travaux de conformité et entretien du patrimoine

700 000€
9,71%



Il s'agit de moderniser l'ensemble des outils (engins, matériel informatique, outillage, mobilier...) mis à disposition de l'administration et/ou des élus à l'image des tablettes utilisées lors des séances du Conseil municipal, de l'équipement des salles de réunion (visiophonie) ou encore d'un Système d'Information Géographique unifié pour les Services Techniques. L'achat de matériel sera par ailleurs privilégié à la location.

Une enveloppe de 105 000€ est également réservée au renouvellement du matériel des offices de restauration scolaire (armoire froide, four de remise en température...) et de la salle des fêtes, ainsi que du matériel d'entretien des bâtiments.

Modernisation des moyens et outils

401 510€
5,57%



Un programme important de travaux de réfection et de réaménagement de voirie et trottoirs sera réalisé en 2021. Il portera, pour ses montants les plus élevés, sur les rues du Château, Jacques Cartier, Moutier et Gallieni, mais également sur les allées du cimetière. Le programme de mise en accessibilité sera poursuivi à hauteur de 120 000€.

Voirie

1 385 000€
19,20%



Création d'un nouvel équipement près du Local Jesse Owens pour accueillir la Maison de la Famille, une nouvelle structure d'information jeunesse et l'équipe pluridisciplinaire du PREI (Programme de Réussite Éducative Intercommunale)... Sa conception nécessitera une enveloppe de 100 000€.

Le projet d'extension de l'école Poincaré constitue le second nouvel équipement public lancé cette année. Les crédits 2021 (100 000€) concernent la préparation, la concertation et la conception de cette opération, visant à adapter le patrimoine scolaire à la croissance démographique de la commune.

Une provision permettra à la Ville, en qualité de propriétaire de locaux d'activités, d'y réaliser les travaux nécessaires à l'installation de nouveaux commerces.



Nouveaux équipements publics

430 000€
5,96%



ES D'INVESTISSEMENT

Le Budget Participatif, outil d'expression et de décision des citoyens, sera relancé en 2021 avec une enveloppe similaire à celle allouée depuis 2019 aux projets proposés et retenus. (Plus d'infos page 16).



Démocratie participative

50 000€
0,69%



Développement de la Ville

936 156€
12,98%

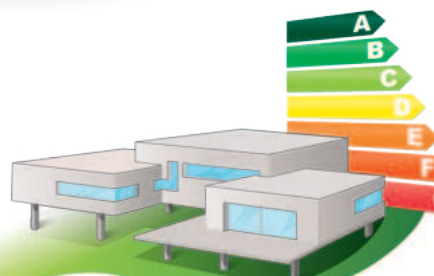
**Cadre de vie
et espace public**

748 000€
10,37%



Transition énergétique

2 444 157€
33,89%



Thématique chère à l'équipe municipale, elle représente un tiers des dépenses d'équipement en 2021. Une grande partie des crédits sera consacrée à des travaux d'isolation, de rénovation des bâtiments et de modernisation des moyens de chauffage. Parmi eux, la réfection des toitures (écoles des Mortefontaines et Poincaré notamment), retardée par la pandémie, ou encore la rénovation des menuiseries de l'école Poincaré.

Par ailleurs, un crédit de 156 000€ sera réservé à la modernisation des chaufferies des bâtiments communaux, notamment celle des écoles et du bâtiment situé au 6, rue Schaeffer. Enfin, la consultation pour un nouveau marché d'éclairage public vient d'être lancée.

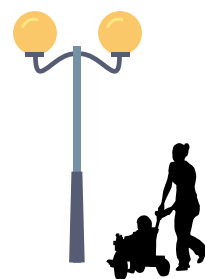
LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

7 212 623€

2020 2021
+3M d'€

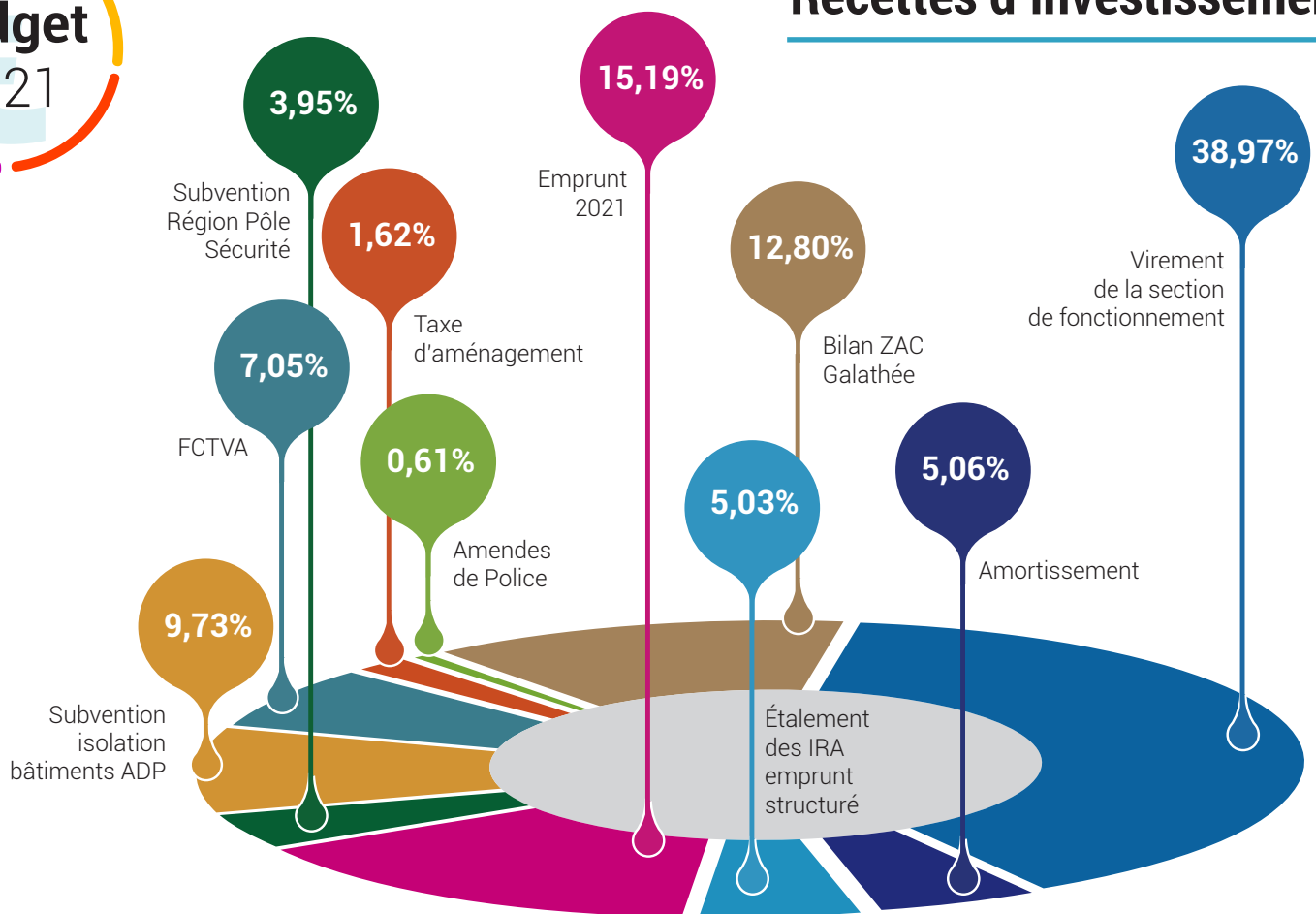
Poursuivant sa démarche de gestion rationalisée de son patrimoine, la commune se portera acquéreur biens nécessaires à son développement : les locaux de la pharmacie 21, rue Abel Fauveau, et ceux situés au 4, rue des Granges, (3 000 m²) permettront d'accueillir des équipements communaux rattachés à plusieurs secteurs d'activité. Une enveloppe de 70 000€ sera dédiée aux frais d'une étude visant à définir une stratégie d'aménagement urbain et de mobilité portant sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que sa programmation.

234 000€ de plus qu'en 2020 seront alloués à cette thématique avec comme projet phare la réalisation de la Coulée Verte, dont les dépenses s'élèveront à 380 000€ (poursuite des acquisitions foncières, élaboration du programme en lien avec la stratégie d'aménagement, plan de circulations douces...). Une enveloppe de 325 000€ est réservée aux espaces verts et à leurs équipements. Un projet de Cocotarium, qui vise à sensibiliser et fédérer les habitants autour des questions de l'économie circulaire, du zéro déchet et de la biodiversité, verra aussi le jour cette année dans un parc (25 000€). Enfin, deux voies dédiées aux circulations douces seront créées au Parc de la Galathée et entre le nouveau parking du Stade Deuil-Enghien et la rue Gabriel Péri (30 000€).





Recettes d'investissement



La principale source de financement de la section est l'autofinancement (virement de la section de fonctionnement), à hauteur de 3,85 M€.



Dans une démarche visant à permettre aux Deuillois de s'exprimer et de s'impliquer davantage dans la vie de la cité, un nouveau budget participatif va être lancé. //

Cet outil renforcera les liens entre les citoyens et la collectivité, en leur offrant la possibilité de soumettre et/ou de voter pour des projets destinés à faire évoluer le cadre de vie.

Des idées qui, si elles séduisent un jury composé de 5 élus et 5 Deuillois, pourront être financées par la Ville. Après le succès de la dernière édition, qui a rendu possible la réalisation de plusieurs projets, à savoir l'aménagement d'un espace de jeu pour enfant au niveau de la Place de l'Église, la modernisation du city-stade du Parc de la Galathée, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers et l'installation de nichoirs dans les parcs de la ville (Galathée, Presles, terrain de la Côte), un nouveau budget participatif sera proposé dans les semaines à venir. Cet outil d'expression et de décision des citoyens bénéficiera de la même enveloppe allouée depuis 2019 aux projets proposés et retenus, soit 50 000€.

• Comment participer ?

Le budget participatif est ouvert à tous les Deuillois. Il vous suffit simplement de présenter un projet dans lequel vous décrivez ce que vous feriez pour votre ville avec 50 000€. Pour cela, un formulaire en ligne est disponible sur le site www.deuillabarre.fr. Vous pouvez également adresser votre projet par courrier.

• Et après ?

Les projets sélectionnés feront l'objet d'une présentation en ligne sur le site afin que chacun puisse les consulter et se faire une opinion. Enfin, les habitants pourront voter pour le ou les projets sélectionnés.

Plus d'infos sur www.deuillabarre.fr

// LE CALENDRIER 2021



PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

Vos rendez-vous avec le Printemps!

Le mois de mars, synonyme de renouveau et de retour au jardin... Avec les prémices du printemps, retrouvez des moments de partage autour du jardinage et des éco-gestes.

SAMEDI 13 MARS

Bourse d'échanges de graines et de plantes printanières

Au moment de démarrer les premiers semis, participez à un échange de graines, de petits plants de légumes et de fleurs entre habitants. Apportez les trésors de vos jardins, rencontrez et échangez avec d'autres amateurs de jardinage pour un moment convivial... Nombreuses animations sur place, stand démonstration de semis avec les jardiniers de la ville, grainothèque, distribution de graines...

>>> Centre ville, Place de l'Église,
de 10h30 à 17h30.
Info : bourseauxplantes@deuillabarre.fr
ou 01 34 28 65 35

SAMEDI 20 MARS

■ Formation et inauguration du 1^{er} site de compostage de quartier

Les déchets organiques représentent environ 1/4 du poids de nos ordures ménagères or ceux-ci peuvent être valorisés ! À partir de 9h30, formation au compostage par le Syndicat Emeraude. Seront abordés les principes de base du compostage, les matériels nécessaires et le type de bio-déchets à intégrer.

>>> 11h30 : inauguration, Parc V. Labarrière*

■ Visite guidée d'un composteur collectif en pied d'immeuble

Depuis plus d'un an, deux résidences en centre-ville ont installé un composteur collectif en pied d'immeubles. Au-delà de la réduction des déchets ménagers, cette action citoyenne favorise aussi la convivialité et les échanges entre habitants... Venez écouter leurs témoignages et découvrez ce site en activité, vous pourrez manipuler la matière...

>>> 14h30 - Rendez-vous Parc V. Labarrière*

DEVENEZ ACTEUR ! « COMPOSTEZ VOS BIODÉCHETS »

La Ville lance un appel aux volontaires pour des projets de compostage partagé, accompagnée par le Syndicat Emeraude.

Vous souhaitez participer, flashez et répondez au questionnaire disponible sur www.deuillabarre.fr



>>> Plus d'infos à naturerespectee@deuillabarre.fr

DIMANCHE 21 MARS

Deuil-La Barre, fais-toi belle !

■ Nettoyage de la Côte de Deuil

Chaque habitant est invité à participer au retrait des dépôts sauvages responsables d'une pollution visuelle et environnementale sur les sentiers de la Côte de Deuil. Ouvert à tous, on compte sur vous, les sacs, les gants et les outils seront fournis. Avec la participation de l'Association « Les jardiniers de la Côte »

>>> De 9h30 à 12h / nettoyage des espaces naturels.

>>> De 14h30 à 16h / découverte des sentiers de la Côte de Deuil.

Rendez-vous sur le terrain, angle rue Bourgeoise /rue de Verdun*



* Inscription pour la formation, la visite ou le nettoyage (à préciser) : naturerespectee@deuillabarre.fr ou 01 34 28 65 35



NOUVEAU !

Je réduis mes déchets

SAMEDI 27 MARS

ATELIER « Je réduis mes biodéchets »

Venez découvrir des éco-gestes et des nouvelles façons de réduire vos déchets en cuisinant vos restes de repas ou épluchures de fruits et légumes...

>>> De 10h à 12h - Gratuit
Marché des Morte-fontaines

PERMIS Végétaliser

Jardinez vous êtes chez vous !

La Ville souhaite promouvoir ce dispositif qui permet à chacun de devenir acteur de la végétalisation de Deuil-La Barre.

Vous rêvez de devenir le jardinier ou la jardinière de votre quartier, le permis de végétaliser est fait pour vous ! Il vous permet de disposer d'un site de votre choix, et surtout, de vous occuper vous-même de ce petit bout de jardin. Installer une jardinière au coin de sa rue pour y faire pousser vos plantes préférées, investir un pied d'arbre pour y semer des fleurs, faire courir des plantes grimpantes sur un mur, transformer un potelet en installation végétale... Lorsque ces projets sont situés sur la voie publique, ils nécessitent une autorisation préalable de la Ville : c'est le principe du permis de végétaliser. Pour cela, il vous suffit de télécharger ce formulaire sur le site de la Ville : deuillabarre.fr ou de le récupérer à l'accueil en mairie puis de le soumettre à permis-vegetaliser@deuillabarre.fr



Toutes ces manifestations seront organisées sous réserve des autorisations préfectorales. Dans tous les cas, le lancement de la grainothèque à la médiathèque L. d'Épinay sera maintenu.

STOP

aux incivilités !

Déchets, faisons place nette sur nos

Depuis quelques semaines, vous avez été nombreux à relever sur les réseaux sociaux, les problèmes de dépôts rencontrés autour des bornes enterrées, et ce, dans les différents quartiers de la ville.

Les services municipaux ont par ailleurs été confrontés à la recrudescence des encombrants (meubles, cartons, matelas, valises...) et des ordures ménagères jonchant les trottoirs. Face à ces problématiques, la municipalité a enclenché un plan d'actions durables.

Dès le mois de janvier, ont été organisées en mairie des rencontres avec le Syndicat Eme-raude, en charge de la collecte et du traitement des déchets, les bailleurs sociaux, les gardiens d'immeubles, les syndicats de copropriétés mais aussi la Brigade de l'Environnement, dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, afin d'identifier tous les problèmes rencontrés sur le terrain pour y apporter des solutions très rapidement.

Force est de constater, que les origines des problèmes sont nombreuses : il y a d'abord un manque de connaissances des habitants

(modalités de collecte des encombrants et déchets dangereux, consignes de tri, volume des sacs poubelle adapté aux bornes enterrées, législation en vigueur) et de mauvaises habitudes qui ont été prises, au fur et à mesure du temps (sacs d'ordures ménagères de petite comme de grande taille et cartons posés au pied des bornes, non-respect des dates de sortie des encombrants) ; enfin un mode de consommation qui a beaucoup changé ces derniers mois, avec la crise sanitaire, et l'explosion de la vente à emporter ou du système de livraisons générant malheureusement de nombreux emballages. Il est important de dénoncer aussi les nombreux

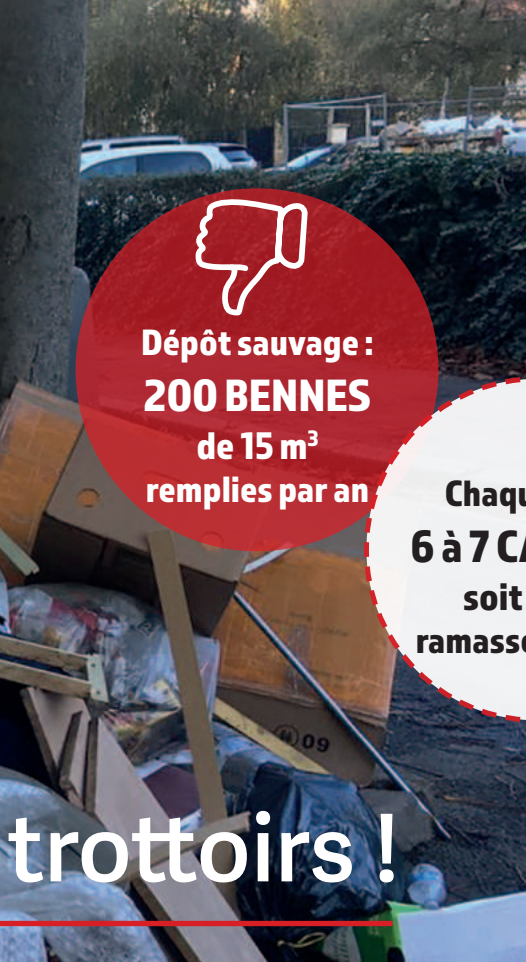
entrepreneurs du bâtiment, peu scrupuleux, qui déposent sans vergogne leurs déchets de chantier dans les espaces naturels. La multiplication des passages des services propreté de la Ville et le recours plus fréquent à la Régie de quartier pour ramasser les monticules de déchets, ont aussi engendré un effet pervers : « *Puisque la Ville passe derrière moi, je peux déposer n'importe où mes ordures et mes encombrants.* »

Or, la mission première des agents municipaux de la voirie demeure le nettoyage et la propreté des rues et, en aucun cas, ils ne doivent pallier le non-respect des règles collectives qui



Rappel du cadre réglementaire

- L'article L541-2 du Code de l'Environnement prévoit que « *Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion...* »
 - L'article R632-1 du Code pénal punit d'une amende de 2^e classe (entre 35 et 150€) « *Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet des déchets, déjections, matériaux... Est puni de la même peine, le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des déchets, matériaux... en vue de leur enlèvement par le service de collecte sans respecter les conditions fixées par l'autorité compétente notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures* ».
 - L'article R635-8 du Code pénal prévoit une amende plus lourde de 5^e classe (1500€) si lesdits déchets ont été transportés à l'aide d'un véhicule.
- À noter que les sanctions applicables aux entreprises sont plus élevées. ■



**Dépôt sauvage :
200 BENNES
de 15 m³
remplies par an**



**Chaque jour :
6 à 7 CAMIONS
soit 20 m³
ramassés en ville**

trottoirs !

s'imposent à chacun d'entre nous, et se substituer au Syndicat Emeraude, aux bailleurs sociaux et aux syndicats de copropriété qui, par convention, ont l'obligation d'entretenir les plateformes des bornes enterrées.

Il a ainsi été rappelé au Syndicat Emeraude ses obligations et en particulier sa responsabilité en termes d'organisation, de suivi des collectes et d'apport de solutions, notamment en ces temps de changements de typologie de déchets.

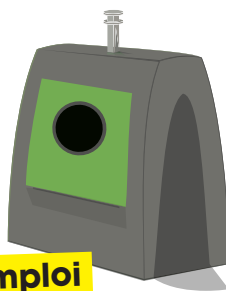
Concernant les bornes enterrées, le Syndicat Emeraude est en train de réexaminer l'adéquation entre les volumes des déchets et la fréquence de relevage des bornes.

Les bailleurs sociaux, les gardiens d'immeubles et les syndicats de copropriété seront engagés à communiquer auprès des résidents sur les bons gestes pour la gestion de leurs déchets et à responsabiliser les contrevenants. Un kit de communication pourra aider leurs actions (voir encadré : *Borne d'Apport Volontaire, mode d'emploi*). De même, une campagne d'affichage aux messages forts sera déployée sur place.

Enfin, la Brigade de l'Environnement reste active sur le terrain afin de sensibiliser tous les habitants, rappeler les règles mais aussi rechercher si besoin des preuves de dépôt pour identifier et sanctionner des contrevenants (cf. encadré : Rappel du cadre réglementaire). L'apport de caméras, déployées sur le territoire, pourra notamment aider à ces enquêtes. ■

**DEUIL-LA BARRE
J'EL'AIME
LA RESPECTE**

**BORNES
D'APPORT
VOLONTAIRE**



Mode d'emploi

Pour préserver le cadre de vie de tous les habitants, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer des déchets au pied des bornes enterrées !

Pour la colonne des ordures ménagères

Acheter simplement des sacs d'un volume de 50 L ce qui évitera d'obstruer le système de vidage (tambour de capacité réduite). Il est demandé de bien fermer les sacs à déchets afin d'éviter les nuisances olfactives et de salir le tambour.

Un conseil : En cette période, utilisez un mouchoir en papier ou des gants pour ouvrir le couvercle

Pour la colonne du tri du verre

Il est demandé de jeter uniquement les bouteilles, pots et bocaux en verre.

Pour la colonne des emballages et du papier

Il est demandé d'y déposer séparément tous les emballages, ainsi que tous les papiers. Les cartons doivent être pliés ou découpés.

Les plus gros cartons sont à présenter le jour de la collecte des encombrants ou à la déchèterie.



MÉMENTO !
*Je découpe
et je conserve*



DÉCHETS CONCERNÉS : OÙ ET QUAND ?

Déchets de taille inférieure à 2 mètres et pesant moins de 70 kg : gros cartons, meubles, matelas, bois, ferraille.



> EN PORTE-À-PORTE

• **Le premier mercredi du mois uniquement.**

Les encombrants sont à sortir la veille au soir.

> À LA DÉCHÈTERIE MOBILE DE PROXIMITÉ sur le parking de la Zone du Moutier

- samedi 20 mars 2021
- samedi 22 mai 2021
- samedi 19 juin 2021
- samedi 11 septembre 2021
- samedi 2 octobre 2021
- samedi 30 octobre 2021



> À LA DÉCHÈTERIE DU PLESSIS-BOUCHARD

- 7 jours/7 de 10h à 18h (hiver) ou 19h (été)

> À LA DÉCHÈTERIE DE SARCELLES

- Demande gratuite d'une carte d'accès à prévoir.

DÉCHETS NON CONCERNÉS PAR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

- Déchets dangereux (peinture, huiles, solvants, engrais, radiographies, batterie...) >>> Service Demetox, Déchèterie
- Textiles >>> Bornes Éco-TLC, Déchèterie
- Déchets électriques et électroniques (écrans, matériel informatique, petits et gros appareils ménagers) >>> Déchèterie ou point d'achat
- Gravats, plâtre >>> Déchèterie
- Pneumatiques, extincteurs, médicaments >>> Retour au point d'achat
- Amiante >>> Déchèterie spécialisée

Toutes les informations sont disponibles sur www.syndicat-emeraude.fr



**DEUIL-LA BARRE
J'EL'AIME
LA RESPECTE**

Ville de **Deuil-La Barre**

COMMERCE

J-PÊCHE

LUMIÈRE SUR UN NOUVEAU COMMERCE

Si la crise a impacté le secteur du commerce, de nouveaux commerçants de proximité se sont implantés à Deuil-La Barre. Parmi eux, J-Pêche. Rencontre...



inaugurée en juillet 2020 en présence de Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, la boutique de Jérôme Caille fait le bonheur des pêcheurs du Val d'Oise et d'ailleurs (Oise, Val-de-Marne, Paris...), avec plus de 4000 références et un accueil chaleureux. « Des magasins de pêche comme le mien, il n'y en a pratiquement plus. Dans le 95, je suis l'un, si ce n'est le dernier. Ou alors il s'agit de grandes enseignes de sport qui proposent peu de choix et ne sont pas spécialisées. Je m'adresse plus à une clientèle expérimentée même si, bien sûr, je propose une gamme pour les débutants à qui je peux donner des conseils », explique ce Deuillois de 31 ans qui s'est mis à la pêche vers 14-15 ans grâce à son père, compétiteur.

Jérôme Caille ne se prédestinait pourtant pas à ouvrir un tel magasin. Pendant et après

ses études dans la vente, il travaille dans de célèbres magasins de pêche, puis se tourne vers la sérigraphie textile, domaine dans lequel il s'épanouit. C'est lors d'un rendez-vous chez Pôle Emploi, après un licenciement, qu'on lui soumet l'idée de monter sa propre société : « C'est une chose à laquelle je n'avais jamais trop réfléchi mais je me suis lancé, d'abord sur Internet, puis avec un petit magasin dépôt chez mes parents. »

Il a donc naturellement « sauté sur l'occasion » en apprenant que le propriétaire du local situé au 8, rue de la Gare se séparait de son bien d'environ 80m². Son projet a finalement vu le jour, soutenu par la Ville. De quoi changer de l'annexe située chez ses parents et investie durant 3 ans. « J'ai pu garder ma clientèle. En plus de ça, je fais Relais Colis UPS, ce qui me permet de faire

Retrouvez votre nouveau commerçant sur



davantage connaître la boutique », explique celui qui semble heureux de travailler à Deuil-La Barre, « jolie petite ville » au sein de laquelle il a toujours habité et où ses grands-parents tenaient le Bar Tabac Le Celtique.

Jérôme Caille n'hésite pourtant pas à s'en éloigner tous les week-ends pour aller pêcher, que ce soit au bord de la Seine, de la Marne ou de l'Oise. « On va partout quitte à faire de la route ! C'est ça quand on est passionné », assure-t-il.

>>> J-Pêche
8, rue de la Gare
06 43 84 99 39
www.j-peche.com



NOUVELLEMENT INSTALLÉ

Bienvenue à :

Centre dentaire La Galathée

Ce centre de santé de type associatif dédié au dentaire a ouvert ses portes le 15 février au 21, route de Saint-Denis. Il propose l'ensemble des soins buccodentaires et spécialisés : orthodontie, implantologie, radiologie, stomatologie, esthétique (blanchiment, facettes...).

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Prise de rendez-vous sur Doctolib



de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée

Régulièrement, Adrien Bontems, conseiller municipal et communautaire, vous informera des dernières nouvelles de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV).

Fonds résilience pour les commerces

Du fait de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) s'est engagée à aider les commerces de son territoire, particulièrement les TPE et PME, durement touchées par la crise sanitaire.

C'est dans cette démarche que la CAPV a participé au « fonds résilience Île-de-France et collectivités » à hauteur de 200 000€. 54 entreprises ont ainsi pu bénéficier de ce fonds par le biais d'un prêt à taux 0 d'un montant compris entre 3 000 et 50 000€. Une enveloppe complémentaire de 500 000€ sera fléchée aux entreprises de l'agglomération. Par cette aide, la CAPV souhaite valoriser les commerçants de cœur de ville, les artisans et les indépendants.

Ce dispositif est disponible pour toute entreprise jusqu'au 17 mars 2021 sur le site iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/.

Info : fonds-resilience@agglo-plainevallee.fr

Vote du budget primitif 2021

Lors du Conseil de communauté du 3 février 2021, les conseillers ont adopté le budget primitif principal pour l'année 2021. Ce budget s'élève à 98,2 M€, divisé de la manière suivante :

- 85,1 M€ en fonctionnement
- 13,1 M€ en investissement

Ce budget est marqué par une baisse significative des recettes de fonctionnement, du fait de la crise sanitaire et de la fermeture obligatoire des services au public (piscines intercommunales, théâtre Silvia Monfort...).

De même, le taux de compensation lié à la suppression progressive de la taxe d'habitation entraîne une perte annuelle d'1,5 M€.

Par ailleurs, un budget de 6,9 M€ sera consacré aux dépenses d'équipements liés à des projets structurants :

- Programme d'habitat adapté de la Butte Pinson (2,5 M€)
- Création d'un centre de surveillance urbain 2.0 (1,4 M€)
- Rénovation des espaces publics communautaires (1 M€)

Lancement du Plan Climat-Air-Énergie Territorial PCAET

En vertu de la loi du 17 août 2015, les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent se doter d'un « plan climat-air-énergie territorial » (PCAET). La CAPV s'est donc engagée dans cette démarche, en collaboration avec le cabinet d'études EKODEV. Ce PCAET a pour objectif de respecter les objectifs environnementaux et climatiques définis lors des accords de Paris, signés en 2015. Durant les deux prochaines années, un diagnostic partagé entre l'agglomération et les acteurs locaux (habitants, commerçants, préfectures, syndicats intercommunaux) aboutira à un plan d'actions concret, qui sera voté courant 2022. Ce plan sera préparé par une équipe projet dirigée par Julien Bachard, maire de Saint Gratien et vice-président de la CAPV délégué au développement durable.

La ville de Deuil-la Barre sera représentée dans les instances de gouvernance du projet :

- Au comité de pilotage (COPIL) par Adrien Bontems, conseiller municipal et communautaire
- Au comité technique (COTECH) par Alain Chabanel, adjoint au maire délégué à l'environnement et à la transition écologique. ■

>>> PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL sur www.ademe.fr



ÉDUCATION



Les services de la mairie, Y. Chemouny, conseillère municipale déléguée à la culture, et la direction du collège D. Diderot réunis au C2i.

Des tablettes à destination des familles

Au cours de la pandémie de Covid-19, les établissements scolaires ont été contraints de fermer durant les confinements. De quoi démontrer l'importance du numérique au quotidien : télétravail, études, continuité pédagogique...

Avec l'appui de la Direction départementale de cohésion sociale (DDCS), la Ville a souhaité répondre aux besoins des familles. Pour ce faire, une opération de prêt de tablettes a été lancée l'été dernier pour venir en aide à celles ne bénéficiant pas d'équipement adapté. Un projet financé à hauteur de 3 920€ par la DDCS, réunissant l'ensemble des acteurs concernés par l'usage éducatif des tablettes dans le cadre du temps scolaire, périscolaire et familial (enseignants, parents, services des collectivités territoriales...), et qui doit permettre aux enfants et à leurs représentants légaux de se familiariser avec les outils numériques. Surtout, un moyen pour les parents et les enfants de garder un lien avec l'Éducation nationale, notamment via l'Espace Numérique de Travail (ENT), où peuvent être récupérés les contenus mis en ligne par les enseignants, dont les bulletins de notes, et de communiquer avec l'équipe pédagogique.

Le C2i guide les utilisateurs

Chaque famille concernée a suivi une formation visant à maîtriser les bases techniques pour appréhender au mieux cet outil. Ce sont les médiateurs multimédia du C2i qui se sont chargés de l'initiation, en groupes réduits afin de respecter les recommandations sanitaires. L'occasion de présenter la tablette et ses composants aux parents et aux enfants, de proposer des cas pratiques, notamment avec des exemples concrets, et d'avertir sur les dangers liés à Internet. À l'issue de cette formation, une convention a été signée par les parents et leurs enfants avant remise des tablettes. Plusieurs séances de formation ont déjà pu avoir lieu avec des familles volontaires, la première en juillet et la seconde en décembre. Enfin, début février, 6 autres enfants, élèves des collèges Émilie du Châtelet et Denis Diderot, ont pu bénéficier de cette opération.



ANNE MORIN-PELLET,
déléguée du Préfet chargée
de la politique de la Ville,
à l'origine du projet

« Lors du premier confinement, nous nous sommes rendus compte que les enfants des quartiers prioritaires étaient particulièrement touchés du fait de ne plus pouvoir aller en cours et de ne pas être suffisamment équipés pour suivre les programmes scolaires. Ce sujet nous a inquiétés. Lorsque l'État a lancé son appel à projet « Quartiers solidaires », j'ai donc proposé à chaque chef de projet Politique de la Ville de mon territoire (Deuil-La Barre, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency et Montmagny) de réfléchir à la façon dont on pouvait resserrer les liens avec l'Éducation nationale, afin d'obtenir des listes pertinentes des familles en difficulté. L'idée était de financer l'achat d'équipements à mettre à disposition gratuitement. Deuil-La Barre a rapidement accepté de se lancer dans l'aventure. Elle a géré le choix des tablettes et les a rendues opérationnelles grâce au partenariat mené avec le C2i. Cette action est un moyen de sensibiliser les familles aux enjeux informatiques : comme du côté de l'Éducation nationale, il y a de plus en plus de travail sur la compétence numérique, cela tombait bien. Il ne fallait pas rater le coche ! Je souhaite donc tirer mon chapeau à la Ville de Deuil-La Barre qui s'est lancée dans cette opération avec succès, grâce aux services de la Mairie qui font un travail de terrain extraordinaire. » ■

C2I, SENIORS ET NUMÉRIQUE

En novembre 2020, de nouveaux ateliers numériques en distanciel ont vu le jour à destination des seniors pour leur permettre de maintenir le lien social, de lutter contre l'isolement et de garder une activité d'apprentissage construite autour de jeux questions-réponses. Des ateliers permettant d'aborder des thèmes comme l'accès au service public en ligne, l'achat sur Internet, le divertissement en ligne ou le téléchargement. ■

La Médiathèque

à l'heure de la Covid

Depuis le début de la crise, les équipes de la Médiathèque ont à cœur de continuer à offrir aux Deuillois, petits et grands, de quoi assouvir leurs envies de lecture et de découvertes culturelles.



Quand les bibliothécaires se rendent dans les écoles

Depuis le retour du public, c'est toujours dans le respect des différents protocoles sanitaires, imposés par l'État, que la Médiathèque Louise d'Épinay vous accueille. Les bibliothécaires ont par ailleurs tenu à maintenir les animations dédiées aux enfants, que ce soit les spectacles pour les plus petits, les ateliers créatifs ou l'Heure du jeu, organisées par groupe de six participants maximum. Enfin, le système de Drive, mis en place au début de la pandémie, se poursuit, en plus de l'accueil physique sur place. Plus d'infos sur www.deuillabarre.fr.

Le protocole sanitaire et le plan Vigipirate en vigueur dans les établissements scolaires ont affecté les accueils des scolaires qui, tout au long de l'année, venaient régulièrement à la Médiathèque. C'est pourquoi, depuis le mois de décembre, les bibliothécaires font le déplacement dans les classes qui le souhaitent, déposent des livres et racontent des histoires aux plus jeunes. La preuve avec cette séance organisée à l'école Henri Hatrel, chez des moyens/grands de maternelle.



Un point lecture en partenariat avec la Maison de la Famille

Le ministère de la Culture accompagne les collectivités territoriales qui assurent une politique de Lecture Publique volontaire à l'attention des publics empêchés et handicapés, et ce à travers des Contrats Territoires-Lecture (CTL). Les services rendus aux habitants sont multiples et permettent :

>>> L'accès à des supports adaptés à l'âge, au handicap, aux préoccupations : La Médiathèque dispose ainsi de fonds adaptés aux dyslexiques, aux (futurs) parents ou encore aux malvoyants. Des livres gros caractères ont ainsi été mis à disposition au sein des résidences pour personnes âgées (RPA).

>>> L'accès à des collections dans des lieux nouveaux ou éphémères : c'est le cas à la Maison des Associations où a été créé un point lecture en partenariat avec la Maison de la Famille. Des livres, gérés sur place, y sont consultables et/ou prêtés pour une durée d'une semaine. Il s'agit principalement d'ouvrages de lecture facile ou de livres bilingues (dans les langues repérées en amont), permettant la mise en place d'actions précises d'insertion à la vie culturelle de la ville. ■

JULIETTE GAUDIN

Star montante des réseaux sociaux

Naturelle, loquace et enjouée, Juliette reste la même devant et derrière la caméra, un outil qui l'accompagne au quotidien. Car à 18 ans, cette ex-Montmorencéenne aujourd'hui installée chez son père à Deuil-La Barre, se met en scène, souvent dans sa chambre, puis tourne et monte des vidéos qu'elle partage sur une plateforme web incontournable : YouTube.

Son engouement pour ce format ne date pas d'hier. « J'ai toujours filmé ma vie. J'ai débuté avec mes poupées », s'amuse celle qui a commencé à poster des vidéos sur YouTube avant d'entrer au collège. Un passe-temps devenu passion, qui l'a suivie tout au long de sa scolarité. « C'est à partir de 2017 que je m'y suis vraiment mise, quand j'ai reçu un appareil photo Reflex. Je me suis alors plus axée sur les vidéos type « lifestyle » : parler de ma vie, partager mes playlists, discuter mode et beauté... Et je me suis dit : « Maintenant, je poste une vidéo tous les vendredis. »

Je m'y suis tenue ! », se félicite la vidéaste dont le nombre d'abonnés a grimpé en flèche sur sa chaîne, créée il y a 6 ans : de 1 000 abonnés en 2016, puis 25 000 un an plus tard, elle atteint les 100 000 en 2019. Désormais, plus de 187 000 personnes la suivent !

Une créatrice de contenu auto-entrepreneur

Plus qu'une simple passion, créer des vidéos est devenu son activité à plein-temps. Après avoir décroché son baccalauréat, Juliette a en effet décidé de s'octroyer une année de césure à la rentrée 2020, pour se consacrer à YouTube et aux réseaux sociaux. « C'était le moment où jamais, tous les voyants étaient au vert », explique-t-elle avant d'ajouter, avec compassion : « Je me rends compte, au vu de la détresse actuelle des étudiants, que j'ai de la chance de ne pas faire d'études en ce moment. »

Si elle est présente sur YouTube, Instagram (où elle compte près de 27 000 abonnés) ou TikTok, ne la considérez pas pour autant comme une « influenceuse ». Juliette préfère le terme de « créatrice de contenu ». Concrètement, la monétisation de ses vidéos lui fait gagner de l'argent grâce aux publicités, et son statut d'auto-entrepreneur, obtenu le 1^{er} décembre dernier, lui permet de multiplier les opportunités de partenariats rémunérés... À l'image des stars d'Internet qui l'inspirent comme Léna Situation. « Elle travaille sans cesse, ses montages sont très bien réalisés et elle reste naturelle », glisse la Deuilloise qui rêve d'un parcours similaire.

Et qui sait ? Il y a peu, Juliette a été repérée par l'agence d'influence marketing « Studio71 », affiliée au groupe TF1, avec qui elle a signé un contrat. De quoi l'aider à gonfler ses revenus (lesquels ne lui assurent pas encore son autonomie) grâce à des publicités ciblées, et à la conseiller si besoin. Une victoire pour celle qui n'a pourtant jamais pris de cours de tournage ou de montage, et qui a appris sur le tas.

Ce qui est certain, c'est que sa persévérance continue de payer : à ce jour, elle compte plus de dix millions de vues sur sa chaîne où l'on trouve une centaine de vidéos. Des créations, dont la durée oscille entre 6 et 20 minutes, qui nécessitent un vrai travail et une organisation sans faille. « En général, je tourne le mardi, parfois avec des fiches : c'est comme un exposé, il faut vraiment que je reste focus, confie-t-elle. Le montage, je le fais entre le mercredi et le jeudi pour une sortie le vendredi à 18h. »

Des vidéos sans tabou

Quant au choix des sujets, tout dépend de ses humeurs, de ses inspirations, mais aussi et surtout des requêtes de ses abonnés. « Je fais très attention à ce qu'ils me demandent car ce sont eux qui regardent mes vidéos », rappelle la jeune femme. Face caméra, elle s'y confie sur ses expériences (déménagement, vie de couple, chirurgie...) et répond aux questions les plus indiscretes. Des thèmes qui intéressent ses abonnés, âgés principalement de 13 à 24 ans. « Les vidéos qui font le plus de vues sont celles où je parle de sexualité. Ma vidéo « Mes premières fois », enregistrée à la toute fin du premier confinement, a été visionnée plus de 550 000 fois », révèle Juliette, peu surprise, avant d'admettre avoir cette « facilité à parler de tout et n'importe quoi avec n'importe qui ». Des sujets, parfois tabous, sur lesquels elle échange régulièrement avec ses abonnés, notamment sur Instagram, n'hésitant pas à donner quelques conseils. « Ça aide finalement plus d'une personne car on a tous un peu les mêmes problèmes quand on est ado », assure Juliette. « On me prend par-

fois pour une grande sœur ou une psychologue, mais je rappelle toujours que je ne suis pas médecin », se défend toutefois la Deuilloise qui peut compter sur le soutien de ses proches, amis et famille, qui savent que ses vidéos restent « bienveillantes ».

Et la suite ? « Poursuivre mes études m'intéresserait énormément, mais tant que je n'ai pas trouvé ce qui me plaît, je ne peux pas me lancer, indique Juliette. Il faut que je sois vraiment passionnée. Or ce qui me passionne en ce moment, c'est YouTube, donc je pourrais très bien m'y consacrer l'année prochaine encore. Mon rêve serait de pouvoir vivre de cette activité et d'obtenir mon indépendance. » C'est tout ce qu'on peut lui souhaiter.

Son conseil à un(e) jeune qui voudrait suivre ses traces ? « Il faut être organisé, ne pas trop prendre à cœur les critiques, et, surtout, rester fidèle à sa personnalité. » Et de conclure avec discernement : « Qu'on veuille se lancer ou que l'on soit simple spectateur, il faut être au courant des dangers liés aux réseaux sociaux pour mieux les appréhender et les utiliser. » ■

...
**Mon rêve serait
de pouvoir vivre
de mon activité
sur YouTube
et les réseaux
sociaux**
...



“

Juliette, dans sa chambre, arbore le cadre envoyé par la plateforme YouTube pour célébrer son passage à 100 000 abonnés... en attendant les 200 000 !

”



1



2



3



5



4

COUP DEUIL Retour en images

1/ Mercredi 6 janvier : Atelier création de mobiles en origami par la Maison de la Famille. **2/ Mercredi 13 janvier : Visite de Valérie Péresse**, Présidente de la Région Île-de-France, au Lycée C. Saint-Saëns, avec Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, pour évoquer, avec des élèves de 1^{ère}/Terminale ayant reçu gratuitement un ordinateur portable, le déploiement des équipements numériques. **3/ Vendredi 22 janvier : Inauguration de 5 logements d'insertion**, rue Haute, en présence de Muriel Scolan, Pierre Deniziot, vice-président du Conseil régional, Luc Strehaiano, président de la CAPV, et des représentants de l'association SNL qui a réhabilité cet ancien habitat indigne loué par un marchand de sommeil. **4/ Vendredi 29 janvier : Plus de 100 m³ de sapins ont été ramassés** pour être transformés en copeaux. **5/ Jeudi 4 février : Lancement du compostage des restes de cantine** à l'école Pasteur, par Muriel Scolan et des élus. Trois **composteurs collectifs** installés et fournis par le Syndicat Emeraude. **6/ Jeudi 4 février : Remise à l'école Pasteur 2 de l'attestation du label « École/Établissement en démarche de développement durable »**, signée par Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles. **7/ Mercredi 11 février : Atelier création de masques de carnaval**, proposé par la Médiathèque.



6



7

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Nous traversons depuis maintenant une année, une longue et douloureuse période pandémique qui impacte de façon considérable notre bien-être personnel et collectif.

Peut-on envisager pour bientôt un retour à une vie normale ?

Je pense très sincèrement que oui, même si ce retour à la normale ne pourra se faire que de façon progressive en nous obligeant à maintenir, pendant encore très longtemps, un certain nombre de mesures de protection individuelle et collective.

Une autre façon de vivre que **nous devons considérer comme un acquis**, tant nous avons compris que l'équilibre de la vie était un équilibre instable, et combien la vie même pouvait devenir fragile et dépendante.

Notre liberté retrouvée de vivre ensemble passera, en effet, par cette exigence de bon sens. Cela ne devra pas être considéré comme une contrainte mais comme une autre façon de vivre, une façon de vivre autrement. Notre objectif commun doit donc être de revenir non seulement à une vie normale, mais aussi et surtout à **une vie meilleure**.

Nous avons su mesurer combien tout ce qui était essentiel pouvait nous manquer.

Nous allons pouvoir nous retrouver, vivre des **moments de convivialité, des moments de culture**, tant ces moments sont des repères essentiels de notre vie individuelle et collective. Nous allons pouvoir retrouver notre **vie sportive, ludique, associative**, savourer le plaisir de se retrouver ensemble.

Nous avons pris conscience collectivement que le temps d'après ne sera plus le temps d'avant. Et cela nous oblige à porter ensemble une exigence qui s'attache à l'essentiel : **agir pour préserver et améliorer la qualité de notre vie**.

Depuis plus d'un an, nous agissons sans relâche pour éviter le pire qu'aurait été la construction d'un terminal supplémentaire à Roissy, dit terminal T4. Notre démarche collective d'élus a montré notre ferme volonté de faire stopper ce projet d'un autre temps. La pollution sonore, les conséquences pour notre santé et notre bien-être rendait ce projet inenvisageable et pourtant, les intérêts économiques semblaient plus importants que le bien-être des habitants de notre territoire.

L'État a enfin renoncé à ce projet en l'état en demandant qu'il soit réexaminé en tenant compte des nécessités environnementales et de l'obligation de répondre aux exigences de l'avenir vert de demain. Une remise en cause de bon sens, sur fond d'espoir pour une évolution de notre territoire ainsi que le bien-être des Deuillois passeront avant toute autre considération. Cela se fera en conformité avec les enjeux économiques de notre commune.

L'intérêt de nos administrés est notre priorité au quotidien, et en se projetant vers un avenir que nous voulons adapter à notre idéal de vie. Notre ambition est de protéger et valoriser les générations futures.

Michel Baux, 1^{er} adjoint au Maire
et le groupe « Vivons Notre Ville »
www.scolan2020.fr/ [f @muriel.scolan](https://www.facebook.com/muriel.scolan)

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Le premier Conseil municipal de l'année a clôturé l'opération de la ZAC de la Galathée.

Il ressort de cette opération un manque de proactivité et de pilotage de la commune, dans la maîtrise du projet comme l'illustre le financement de la statue non pris en charge par le 1% culturel mais par un financement participatif ou encore dans le choix architectural redondant et peu ambitieux des nouveaux programmes bâtis.

Par ailleurs, la suppression de nombreux espaces verts et la minéralisation excessive s'est faite au détriment de la qualité de vie de ses habitants. À propos des commerces, le choix de la cession de l'ensemble des locaux à une seule structure, la SODES, qui pratique des loyers trop élevés, a entraîné une trop longue vacance des locaux commerciaux, privant les habitants du quartier de lieux de vie et la commune de ressources.

Enfin, nous constatons que la clôture financière s'accompagne d'un excédent de 2 433 713 € dont la moitié c'est-à-dire 1 216 856 € est destinée à l'aménageur alors que ce dernier s'est déjà fait rémunérer tout au long de la durée de l'opération au titre de son intervention.

Une opération d'aménagement ne doit ni être bénéficiaire, ni être déficitaire mais par essence plutôt à l'équilibre et de surcroît n'a pas vocation à résorber la dette liée aux emprunts toxiques.

Les 1 216 856€ restants entrent dans le budget de la commune. Nous proposons que cette somme soit réinvestie dans des projets au profit des habitants de la Galathée et/ou d'autres quartiers en concertation avec les Deuillois.

Un nouveau projet d'ampleur, l'îlot Charcot doit voir le jour dans les mois qui viennent. Une enquête publique conjointe de Déclaration d'Utilité Publique et Parcellaire s'est déroulée du 5 au 19 février 2021, occasion pour notre groupe d'apporter un certain nombre d'observations au Commissaire Enquêteur et d'inciter les Deuillois à faire de même. Nous serons vigilants quant à la réalisation de cette opération.

Dans cette période toujours difficile, continuons à prendre soins de nous et des autres dans l'attente de pouvoir retrouver notre vie sociale.

Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo,
Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal
Pereira pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre »,
site <http://ensembledlb2020.fr/>
[f Ensemble pour Deuil-La Barre](https://www.facebook.com/EnsemblepourDeuilLaBarre)

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Chères Deuilloises, Chers Deuillois,

Suite aux 2 derniers Conseils municipaux, et pour tous les prochains, nous avons mis en place un compte-rendu des points importants qui y ont été évoqués. Ce « résumé » vous permettra de prendre rapidement connaissance des actions et événements à venir dans notre ville ainsi que notre analyse. Vous pourrez les retrouver sur notre site internet : www.libresadeuil.fr et sur nos réseaux sociaux.

Nous continuons de nous interroger sur plusieurs sujets :

Attractivité : Pourquoi ces nombreuses acquisitions immobilières sans projet défini ? Pourquoi cette opacité ? Pourquoi payons-nous des loyers sans activité ? Pourquoi aucun plan de communication et de secours n'a été mis en place pour nos commerçants afin d'anticiper leurs difficultés financières ?

Scolaire : Pourquoi aussi peu de communication sur la vie scolaire ? Pourquoi peu d'anticipation sur les risques de défaillances techniques (chauffage, restauration...) ? Pourquoi la qualité de vie de nos enfants n'est-elle pas une priorité ?

Budget : Pourquoi ???? L'orientation de ce budget, dans son ensemble, n'est pas claire ! Nous souhaiterions plus de transparence sur l'utilisation des lourdes taxes payées à la ville par les Deuillois (entre autres).

Sécurité : Pourquoi notre ville s'affiche à multiples reprises dans la rubrique « Faits Divers » de grand journaux nationaux s'il fait bon vivre à DEUIL-LA BARRE ?

Regardons autour de nous, regardons ces municipalités, qui en 6 mois ont su offrir **du temps, de l'écoute et des actions concrètes** pour améliorer le cadre de vie de leurs administrés. Regardons notre municipalité, figée le temps sous couvert de la crise sanitaire, faisant entrer nos élus majoritaires dans une période d'hibernation à durée indéterminée, après 6 ans d'un sommeil profond...

QUEL BILAN SUR 1 AN ? TOUJOURS EN 2014... Retour Vers Le Passé...

Merci ! Merci à toutes les Deuilloises et tous les Deuillois pour vos chaleureux encouragements et surtout pour tous ces échanges constructifs pour que vos droits et besoins puissent être pris en compte par la majorité municipale. La crise sanitaire renforce ce besoin d'écoute et de proximité et c'est ce que LIBRES À DEUIL ! continuera à faire.

Continuez de nous interpeller sur vos interrogations, vos inquiétudes et vos idées pour notre ville sur notre adresse e-mail : libresadeuil@gmail.com. Nous serons vos portes voix !

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard,
conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
[f LIBRESADEUIL](https://www.facebook.com/LIBRESADEUIL) [i libresadeuil/](https://www.instagram.com/libresadeuil/)
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com



NOUVEAU !

Lancement
de la



Grainothèque

GRAINES À PARTAGER

SAMEDI 13 MARS

Je prends - je donne !

- 2021 -

DANS LE CADRE DU
PRINTEMPS
DE L'ENVIRONNEMENT

à la



édiathèque
LOUISE D'ÉPINAY

INFO : 01 39 84 98 40